



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Quotas de production: Poitou-Charentes

Question écrite n° 37860

Texte de la question

M Francis Hardy attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur la necessite qu'il y aurait de restituer aux producteurs de lait et aux entreprises laitières de la region Poitou-Charentes la totalite des references laitieres prelevees au-dela du gel de 20 p 100 des cessations CEE Plus de 30 000 tonnes de references ont ete prelevees a la region Poitou-Charentes. Or, compte tenu des conditions climatiques favorables, l'annee laitiere 1987-1988 se signale dans la region par une augmentation de la production. Une baisse trop importante de la production laitiere, dans le but d'eviter de lourdes penalites, aurait de graves repercussions tant au niveau de la gestion des cooperatives que de l'emploi. En effet, l'industrie laitiere regionale assure l'emploi de 15 000 producteurs de lait et de 2 600 salaries (contre 3 200 en 1984). La region Poitou-Charentes est la plus penalisee des regions francaises puisqu'elle a perdu, depuis 1984, 9,6 p 100 de ses references laitieres apres deux annees de secheresse en 1985 et 1986. Il conviendrait, compte tenu de la gravite de la situation, que 20 p 100 des quantites rendues disponibles par les beneficiaires des programmes actuels de cessations laitieres restent a la region et ne remontent donc pas a la reserve nationale comme c'est le cas dans les regions de montagne. Il lui demande si, en concertation avec les professionnels concernes, il compte prendre des mesures en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Hardy Francis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37860

Rubrique : Lait et produits laitiers

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1083